Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-217402882-20261008-DCM20261008_04-DE

COMMUNE DE VALLEIRY
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
08 OCTOBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le huit octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de VALLEIRY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au salon d'honneur de la mairie, sous la présidence de M. Alban MAGNIN, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice :	29
Nombre de conseillers municipaux présents :	25
Nombre de conseillers municipaux votants :	27
Date de convocation du Conseil Municipal :	02/10/2026

PRÉSENTS : M. Alban MAGNIN, maire, M. David EXCOFFIER, Mme Hélène ANSELME, M. Amar AYEB, Mme Virginie LACAS, M. Emmanuel SOGNO, Mme Elisabeth DEAL, M. Sébastien BURETTE, adjoints au maire, MM. François FAVRE, Claude LEPERS, Mmes Renée RICHARD, Christine NICOLET-DIT-FELIX, MM. Jean-Pierre MORETTI, Sylvain LANGE, Mme Laurence GROSJEAN, MM. Anthony SCIASCIA, Olivier JOLY, Mme Carole DUPONT, MM. Tommaso MENNILLO, Frédéric BARANSKI, Mmes Céline MOREL, Alexandra DALLIERE, M. Matthieu WANNER, Mmes Valentine HUMBERT, Stéphanie DEGRAND conseillers Municipaux.

POUVOIRS : M. Aurélien GENDROT à M. Matthieu WANNER
Mme Mathilde FAVRE à M. Sébastien BURETTE

ABSENTS : Mmes Gabrielle FRAISSARD, Elisa CHEVREUX

Mme Virginie LACAS est élue secrétaire de séance.

DCM20261008-04

OBJET : DÉCISIONS BUDGÉTAIRES (7.1.3) – Approbation des tarifs « Activités ados » à compter du 1er septembre 2026

Madame Elisabeth DEAL, Maire Adjointe en charge de l'éducation jeunesse, rapporteur, présente au Conseil Municipal la tarification des activités ados.
Elle rappelle les objectifs politiques visant à proposer des activités à des tarifs attractifs afin d'être accessibles à tous types de foyers.

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-217402882-20261008-DCM20261008_04-DE

DÉCISION
Après exposé et en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
A L'UNANIMITÉ

APPROUVE les tarifs suivants des « ACTIVITES ADOS » à compter du 1er septembre 2026 :

Références activités	Détails activités	Tarif Valleiry	Tarif commune extérieure
T1	Demi-journée sans transport sans prestataire	8 €	15 €
T2 / T3	Demi-journée sans transport avec prestataire (T2) OU Demi-journée avec transport sans prestataire (T3)	12 €	20 €
T4 / T5	Demi-journée avec transport avec prestataire (T4) OU journée sans transport sans prestataire (T5)	17 €	25 €
T6	Journée sans transport avec prestataire OU avec transport sans prestataire	22 €	30 €
T7	Journée avec transport avec prestataire	27 €	35 €

PRÉCISE que toute inscription doit comporter 2 demi-journées minimum.

Fait et délibéré les jours, mois et
an que dessus et a signé au registre le Maire.
Pour extrait conforme,
Le Maire
Alban MAGNIN

MAIRIE de VALLEIRY 74 (Haute-Savoie)

DCM20261008-04

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération.